

**DECISION N° 184/BRKG/CO/2010**

L'an deux mille dix, le 18<sup>ème</sup> jour du mois de Septembre ;

**LE CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE KINSHASA/GOMBE**

S'est réuni pour statuer sur la demande d'admission au Stage de Monsieur KADIMA TSHILONGO, Licencié en Droit, né à Kananga, le 02 juin 1980, demeurant à Kinshasa ;

Attendu que le récipiendaire a introduit régulièrement une demande d'admission à la Liste des Stagiaires pouvant exercer dans le ressort de la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe ; Qu'il a déposé les documents prévus par la Loi ; Qu'il remplit les conditions requises par l'article 7 de l'Ordonnance-Loi n° 79/028 du 28 Septembre 1979 portant organisation du Barreau.

**PAR CES MOTIFS**

**LE CONSEIL DE L'ORDRE**

Vu les articles 7, 10, 11, 14 et 26 de l'Ordonnance-Loi n° 79/028 du 28 Septembre 1979 portant organisation du Barreau ;

Vu l'avis favorable donné par le Procureur Général près la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe, le 19 septembre 2010 ;

**DECIDE** : L'admission au Stage et l'inscription à la Liste des Avocats Stagiaires de Monsieur KADIMA TSHILOMBO ;

**INVITE** : Le récipiendaire à se présenter à la première audience utile de la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe pour y prêter le serment suivant :

***« Je jure de respecter la Constitution, d'obéir à la Loi, d'exercer la défense et le Conseil avec dignité, conscience, indépendance et humanité, de ne rien dire ou publier de contraire aux lois, aux décisions judiciaires, aux bonnes mœurs, à la sécurité de l'Etat et à la paix publique, de ne jamais m'écarter du respect dû aux Magistrats et aux Autorités Publiques, de ne conseiller ou défendre aucune cause que je ne croirais juste en mon âme et conscience. »***

Ainsi décidé à la réunion du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Kinshasa/Gombe, du 18 Septembre 2010, à laquelle assistaient : Maître MUANZA MBIYA TSHIPEPELA, Bâtonnier, Maîtres LUHAKA EKESSA , SESEP MUKANSIEN Régine, Alain KASONGA wa KASONGA, Patrick LELU NAWAJ, KABUKAPUA BITANGILA, NTETIKA MBACKATA, Willy WENGA ILOMBE, Peterson KASANDA KATAPA, KABONGO NZENGU, FATAKI wa LUHINDI et DIMINA K . BADIBANGA, Conseillers.

Pour Expédition Certifiée Conforme,

Le Secrétaire de l'Ordre,

- Maître Willy WENGA ILOMBE -